



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E18782

VALABLE JUSQU'AU 14/04/2025

ÉDITÉ LE 18/03/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/12/1988

Forme juridique : SARL

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN 1978B50007

Siret : 311 962 583 00036

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2100342

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 016907N1247000/001 289320/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 016907N1247000/001 289320/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : SEE MOURA-QUARETTI

18, RUE DE LA GRANDE COUR
77250 VENEUX LES SABLONS

Téléphone : 01 60 70 52 85

Fax : 01 64 31 19 17

Portable : 06 08 83 40 93

Site Internet :

E-mail : moura-quaretti@orange.fr

Responsabilité légale :

MOURO LÉCCIO GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	01/04/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	20/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	20/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.